

DURCISSEUR SOLUMASTIK

REV. 02 - 06/2022

DATE D'IMPRESSION - JUIN 2022

Rubrique 1

Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Identification du mélange:

RETIC® BP 50 LA WHITE E
(DURCISSEUR SOLUMASTIK)

Code UFI:

RHK1-F045-S00T-UKS7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange:

Utilisation comme durcisseur pour la colle
professionnelle Solumastik. Réservé aux
utilisateurs professionnels/industriels.

Utilisations déconseillées:

Toutes les utilisations non spécifiées dans
cette section ou dans la Section 7.3.

1.3 Renseignements concernant le fabricant/ fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

ARKEMA, Organic peroxides
420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes - France
Téléphone: +33 (0)1 49 00 80 80 -
Fax: +33 (0)1 49 00 83 96
Courriel: pars-drp-fds@arkema.com;
arkema.peroxides-reach-uses@arkema.com
Site web: www.arkema.com

Fournisseur:

Cosentino Global S.L.U.,
Ctra. A334, Baza-Huércal Overa, km 59
04850 Cantoria (Almería) - Espagne
Téléphone: +34 950 444 175
Courriel: info@cosentino.com
Site web: www.cosentino.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS):

+33 (0)1 45 42 59 59

Numéro de téléphone de coordination pour
tous les centres antipoison en France
(Information disponible en français; 24 h/365 jours)

Pour des informations sur les numéros de téléphone d'urgence des autorités nationales dans l'UE, veuillez consulter:

https://echa.europa.eu/documents/10162/2322249/emergency_phone_numbers_en.pdf/d911af43-4bcf-9371-a59d-a20736d91e7d?t=1628515444598

ChemTel Inc. (27/7/365, multilingue):

Dans le monde entier: +1-813-248-0585
États-Unis: 1-800-255-3924 (sans frais)
Australie: 1-300-954-583
Chine: 400-120-0751
Inde: 000-800-100-4086
Mexique: 01-800-099-0731
Brésil: 0-800-591-6042



Rubrique 2

Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):

Peroxydes organiques, E, **H242**
Irritation oculaire, Catégorie 2, **H319**
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, **H317**
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique,
Catégorie 1, **H400**
Danger à long terme (chronique) pour le milieu
aquatique, Catégorie 1, **H410**

Indications complémentaires:

Pour le texte complet des phrases H et EUH
mentionnées dans cet Rubrique, voir Rubrique 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Peroxyde de Dibenzoyle; peroxyde de Benzoyle.

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Attention.

Mentions de danger:

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Prévention

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces
chaudes, des étincelles, des flammes nues et de
toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P234: Conserver uniquement dans
le récipient d'origine.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants/vêtements de protection/
équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA
PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de
contact si la victime en porte et si elles peuvent
être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption
cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313: Si l'irritation oculaire
persiste: Consulter un médecin.

Stockage

P403+P235: Stocker dans un endroit
bien ventilé. Tenir au frais.

2.3 Autres dangers

Effets possibles sur la santé:

Inhalation: Inhalation des vapeurs par
décomposition thermique du produit. Risque
d'irritation pour les voies respiratoires. Des
effets toxiques ne peuvent être exclus.

Effets sur l'environnement:

Très toxique pour les poissons. Très toxique
pour la daphnie. Très toxique pour les algues.

Dangers physico-chimiques:

Si le produit est séché, décomposition explosive
possible en cas de choc ou d'élévation de
température. Favorise l'inflammation des
matières combustibles. Décomposition thermique
en produits inflammables et toxiques.

Produits de décomposition: Voir Rubrique 10.

Divers

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Les informations disponibles ne permettent
pas de conclure sur les critères PBT et vPvB
du Règlement REACH, Annexe XIII.

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Nature chimique du mélange:

Préparation à base de: Peroxyde organique.

Composants dangereux (conformément à l'Annexe II du Règlement
(CE) No 1907/2006 et son/ses amendement(s)):

IDENTIFICATION		NOM CHIMIQUE ⁽¹⁾ /CLASSIFICATION		CONCENTRATION	
CAS:	94-36-0	PEROXYDE DE DIBENZOYLE		48 % - 55 %	
CE:	202-327-6	Règlement 1272/2008	Org. Perox. B: H241; Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410		Facteur-M Aigu = 10 Facteur-M Chronique = 10
Index:	617-008-00-0				
REACH ⁽²⁾ :	01-2119511472-50				
CAS:	107-21-1			ÉTHYLÈNEGLYCOL	
CE:	203-473-3	Règlement 1272/2008	Acute Tox. 4 (Oral): H302		
Index:	603-027-00-1				
REACH ⁽²⁾ :	01-2119456816-28				

(1) Voir Rubrique 14 pour le nom approprié de l'expédition

(2) Voir le texte du règlement pour les exceptions ou restrictions applicables

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux:

Risque d'ignition. En cas de projection, retirer les vêtements imprégnés et les plonger aussitôt dans l'eau.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. En cas de troubles persistants: Hospitaliser.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes). Enlever les lentilles de contact. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Si le sujet est inconscient ne pas tenter de faire vomir. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vêtement de protection.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit brûle violemment (se protéger des projections possibles). Favorise l'inflammation des matières combustibles. Par décomposition thermique, formation de radicaux libres très réactifs.

Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques: Dioxyde de carbone (CO₂), Acide benzoïque, Benzène, Benzoate de phényle, Diphényle.

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes particulières d'intervention:

Combattre le feu à distance (plus de 15 m). Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients/réservoirs. En cas d'incendie à proximité, éloigner les conteneurs exposés au feu.

Actions spéciales pour la protection des pompiers:

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Rubrique 6

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prohiber toute source d'étincelles et d'ignition - Ne pas fumer. Évacuer le personnel non nécessaire ou non équipé de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Récupérer l'eau pour traitement ultérieur.

Récupération:

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Maintenir à l'état humide. Utiliser des outils anti-étincelles.

Élimination:

Voir Rubrique 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucun(e).

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques/Précautions:

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux produits: Peroxydes organiques. Irritants. Sensibilisants. Dangereux pour l'environnement. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Prévoir douches, fontaines oculaires. Prévoir appareil respiratoire autonome à proximité (pour intervention d'urgence). Prévoir poste d'eau à proximité. Prévoir couverture anti-feu à proximité. Prévoir mise à la terre des équipements.

Précautions pour la manipulation sans danger:

Restreindre les quantités de produit présentes sur le lieu de travail au minimum nécessaire à la poursuite du travail. La plus grande propreté sur le lieu de travail est une condition nécessaire importante pour la sécurité du travail. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prohiber toute source d'étincelles et d'ignition - Ne pas fumer. Protéger de toute contamination. Ne pas remettre dans les conteneurs des quantités de produit qui y ont été prélevées (risque de décomposition). Ne jamais mélanger les peroxydes directement avec les accélérateurs (risque d'explosion). Ajouter chaque composant séparément à la résine. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien isolé (local peroxydes) à l'écart d'autres substances. Les locaux de stockage doivent être construits et équipés de sorte à ne pas dépasser la température maximale prescrite. Utiliser des matériaux de construction non-combustibles. Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Conserver dans le conteneur d'origine. N'utiliser que des conteneurs et du matériel très propres exempts de traces d'impuretés. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Ne pas réutiliser les emballages vides pour stocker d'autres produits. Protéger les conteneurs des chocs éventuels. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir mise à la terre et matériels électriques de sécurité. Prévoir sol imperméable. Consulter ARKEMA avant réalisation des stockages.

Conserver entre 5 °C à 30 °C, pour conserver les qualités techniques du produit.

Produits incompatibles:

Oxydants forts, agents réducteurs forts, acides, bases, amines, composés de métaux lourds, métaux lourds, composés du soufre, rouille, cendre, poussières (risque de décomposition exothermique autoaccélérée).

Matériel d'emballage:

Recommandé: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

A éviter: Métaux ordinaires (acier ordinaire), cuivre, caoutchouc naturel ou synthétique, verre - faïence (risque de projection d'éclats en cas de rupture du récipient due à une surpression).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun(e).

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition:

IDENTIFICATION	SOURCE	DATE	TYPE DE VALEUR	VALEUR (ppm)	VALEUR (mg/m ³)	REMARQUES
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	ACGIH (US)	02 2012	TWA	-	5	-
	EU ELV	12 2009	VLE	40	104	Valeur indicative
ÉTHYLÈNEGLYCOL	EU ELV	12 2009	-	-	-	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau
	EU ELV	12 2009	TWA	20	52	Valeur indicative
	ACGIH (US)	02 2012	Ceiling	-	100	Aérosol

Dose dérivée sans effet (DNEL):

IDENTIFICATION	UTILISATION FINALE	INHALATION	INGESTION	CONTACT AVEC LA PEAU
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	Travailleurs	39 mg/m ³ (LT, SE)	-	13,3 mg/Kg bw/jour (LT, SE)
	Consommateurs	-	2 mg/Kg bw/jour (LT, SE)	-

LE: Effets locaux, **SE:** Effets systémiques, **LT:** Long terme, **ST:** Court terme

Concentration prévisible sans effet (PNEC):

IDENTIFICATION	COMPARTIMENT	VALEUR
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	Eau douce	0,02 µg/L
	Eau de mer	0,002 µg/L
	Eau (Dégagement intermittent)	0,602 µg/L
	Sédiment d'eau douce	0,013 mg/Kg dw
	Sédiment marin	0,001 mg/Kg dw
	Sol	0,003 mg/Kg dw
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	0,35 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Protection des mains: Gants (Caoutchouc nitrile, Néoprène).
- Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité et écran facial (au dépotage).
- Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir Rubrique 6.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

- **État physique (20 °C):** Solide
- **Forme:** Pâteux(se)
- **Couleur:** Blanc

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Pas de données disponibles

Point/Intervalle de fusion: Pas de données disponibles

Point/Intervalle d'ébullition: Pas de données disponibles

Inflammabilité: Pas de données disponibles

Point d'éclair: Non applicable

Température d'auto-inflammabilité:

Pas de données disponibles

Température de décomposition:

Pas de données disponibles

Température de décomposition auto-accélérateur (SADT/TDAA): 50 °C

pH: Non pertinent

Viscosité: Pas de données disponibles

Hydrosolubilité:

- PEROXYDE DE DIBENZOYLE:
0,35 mg/L à 20 °C
(OCDE Ligne directrice 105)
- ISODECYL BENZOATE:
< 0,069 mg/L à 20 °C

Coefficient de partage n-octanol/eau:

- PEROXYDE DE DIBENZOYLE:
log Kow: 3,2 à 22 °C (OCDE Ligne directrice 117)
- ÉTHYLÈNEGLYCOL:
log Kow: - 1,36 à 23 °C (calculé(e))

Pression de vapeur:

- PEROXYDE DE DIBENZOYLE:
0,009 Pa à 25 °C

Densité: Pas de données disponibles

Masse volumique de la vapeur: Pas de données disponibles

9.2 Autres informations

Teneur en oxygène actif: 3,30 %

Propriétés explosives:

Explosibilité: Non pertinent. La substance ou le mélange est un peroxyde organique classé comme type E. À l'état sec, Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition

Propriétés comburantes: Peroxyde organique

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Produit stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peroxydes organiques. A haute température: risque de réaction violente (décomposition).

10.4 Conditions à éviter

Températures supérieures à 30 °C (pour conserver les qualités techniques du produit). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition (risque de décomposition exothermique). Protéger de la lumière.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, agents réducteurs forts, acides, bases, composés de métaux lourds, métaux lourds, composés du soufre, rouille, cendre, poussières (risque de décomposition exothermique autoaccélérée).

Respecter les conditions d'utilisation avec accélérateurs (amines, sels métalliques).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique, formation de radicaux libres très réactifs. Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques: Dioxyde de carbone (CO₂), Acide benzoïque, Benzène, Benzoate de phényle, Diphényle.

Rubrique 11

Informations toxicologiques

Toutes les données disponibles et pertinentes sur ce produit et/ou les composants cités à la Rubrique 3 et/ou des substances analogues/métabolites ont été prises en compte pour l'évaluation des dangers.

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation:

De par sa composition, ce produit ne devrait pas présenter de risque nocif dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit: Risque d'irritation pour les voies respiratoires. Des effets toxiques ne peuvent être exclus.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/4 h/Rat: 24,3 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 403),
Irritation des yeux, Irritation locale au niveau des voies respiratoires (Poussières) (Matière active, 78 %)

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/4 h/Rat: 5,5 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 436),
Pas d'effets toxiques spécifiques

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
CL50/6 h/Rat: > 2,5 mg/L (Méthode: Aérosol) (Aérosol)

ACIDES GRAS EN C16-18, SELS DE ZINC

- Chez l'animal:
CL50/1 h/Rat: > 200 mg/L

Ingestion:

De par sa composition, doit être considéré comme: Peu nocif par ingestion.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Rat: 5 g/Kg, Pas d'effets toxiques spécifiques (Matière active, 78 %)

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Rat: 5 g/Kg (Méthode: OCDE Ligne directrice 401)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
DL50/Rat: 7,7 g/Kg

ACIDES GRAS EN C16-18, SELS DE ZINC

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Rat: 5 g/Kg (Méthode: OCDE Ligne directrice 401)

Dermale:

De par sa composition, ce produit ne devrait pas présenter de risque nocif dans les conditions normales d'utilisation.

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Lapin: 2 g/Kg (Méthode: OCDE Ligne directrice 402),
Irritation locale

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Souris: 3,5 g/Kg

ACIDES GRAS EN C16-18, SELS DE ZINC

- Chez l'animal:
Pas de mortalité/Lapin: 2 g/Kg

Effets locaux (Corrosion/Irritation/ Lésions oculaires graves)

Contact avec la peau:

De par sa composition, peut être considéré comme: Peu irritant pour la peau.

Contact avec les yeux:

De par sa composition: Provoque une sévère irritation des yeux.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Irritation légère des yeux (OCDE Ligne directrice 405, Lapin) (Matière active, 78 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Inhalation:

Pas de données disponibles.

Contact avec la peau:

De par sa composition: Peut provoquer une allergie cutanée.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'homme:
Allergie cutanée observée
- Chez l'animal:
Action fortement sensibilisante par contact cutané (Méthode: OCDE Ligne directrice 429
LLNA: Essai des ganglions lymphatiques locaux),
Action sensibilisante par contact cutané
(Méthode: OCDE Ligne directrice 406
Méthode de Buehler, Cobaye)

Effets CMR

Mutagénicité:

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Cancérogénicité:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Absence d'effets cancérogènes
(Rat et souris, Chronique, Par voie alimentaire)
(Rat et souris, Chronique, Par voie dermale)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
Absence d'effets cancérogènes
(Rat et souris, 2 ans, Par voie alimentaire)

Toxicité pour la reproduction:

Fertilité: De par sa composition, ce produit ne devrait pas présenter de risque nocif dans les conditions normales d'utilisation.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Essai de détection des effets sur la reproduction/ le développement: Absence d'effets toxiques sur la fertilité
NOAEL (Toxicité parentale): 0,5 g/Kg
NOAEL (Fertilité): 1 g/Kg
NOAEL (Toxicité pour le développement): 0,5 g/Kg
(Méthode: OCDE Ligne directrice 422, Rat, Par voie orale)

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Étude de la reproduction sur deux générations:
Absence d'effets toxiques sur la fertilité,
Réduction de la prise de poids des descendants
NOAEL (Toxicité parentale): 1.000 ppm
NOAEL (Fertilité): 10.000 ppm
NOAEL (Toxicité pour le développement): 3.000 ppm
(Méthode: OCDE Ligne directrice 416, Rat,
Par voie alimentaire)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
Test de reproduction de génération multiple:
Pas d'effets toxiques pour la reproduction
NOAEL (Toxicité parentale): 1 g/Kg
NOAEL (Fertilité): 1 g/Kg (Rat, Par voie alimentaire)

Développement fœtal:

De par sa composition, ce produit ne devrait pas présenter de risque nocif dans les conditions normales d'utilisation.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Exposition lors de la grossesse:
Absence d'effets toxiques pour le développement du fœtus à doses non toxiques maternelles,
Pas d'effets tératogènes
NOAEL (Toxicité pour le développement):
300 mg/Kg bw/jour
NOAEL (Toxicité maternelle): 300 mg/Kg bw/jour
(Méthode: OCDE Ligne directrice 414, Rat,
Par voie orale)

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Exposition lors de la grossesse:
Absence d'effets toxiques pour le développement du fœtus à doses non toxiques maternelles
NOAEL (Toxicité pour le développement):
300 mg/Kg bw/jour
NOAEL (Toxicité maternelle): 300 mg/Kg bw/jour
(Méthode: OCDE Ligne directrice 414, Rat,
Par voie orale)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
Exposition lors de la grossesse: Absence d'effets toxiques pour le développement du fœtus
NOAEL (Toxicité pour le développement): 2 g/Kg
NOAEL (Toxicité maternelle): 1 g/Kg
(Lapin, Par voie orale)
Effets toxiques pour le développement du fœtus à doses toxiques maternelles,
Pas d'effets tératogènes
NOAEL (Toxicité pour le développement): 0,15 mg/L
NOAEL (Toxicité maternelle): 1 mg/L
(Par inhalation)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Inhalation:

Inhalation de poussières: Risque d'irritation pour les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Chez l'animal:
Par voie alimentaire: Diminution de la vitesse de croissance, atrophie
Sites d'action: Testicules
NOAEL: 200 mg/Kg bw/jour (Rat, 2 ans)
Par voie dermale: Pas d'effets toxiques spécifiques
NOAEL: > 833 mg/Kg bw/jour
(Souris, Exposition répétée) (Chronique)

ISODECYL BENZOATE

- Chez l'animal:
Par voie alimentaire: Pas d'effets toxiques spécifiques
NOAEL: > 619 mg/Kg bw/jour
(Méthode: OCDE Ligne directrice 408, Rat, 3 mois)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Chez l'animal:
Par voie alimentaire: Sites d'action: Reins
NOAEL: 150 mg/Kg (Rat, Chronique, 52 sem)
Par voie alimentaire: Sites d'action: Reins
NOAEL: 150 mg/Kg
(Rat, Exposition subchronique, 16 sem)
Par voie dermale: Aucun effet général nocif observé
NOAEL: 8 g/Kg bw/jour (Chien, 4 sem)

Danger par aspiration

Non concerné.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non pertinent.

11.3 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun(e) à notre connaissance.

11.4 Autres informations

Non pertinent.

Rubrique 12

Informations écologiques

Évaluation Ecotoxicologique:

Toutes les données disponibles et pertinentes sur ce produit et/ou les composants cités à la Rubrique 3 et/ou des substances analogues/métabolites ont été prises en compte pour l'évaluation des dangers.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique:
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1 Toxicité

Poissons:

De par sa composition, doit être considéré comme: Très toxique pour les poissons.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- CL50, 96 h (Oncorhynchus mykiss): 0,0602 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 203)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- CL50, 96 h (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 72.860 mg/L (Méthode: US EPA)

Invertébrés aquatiques:

De par sa composition, doit être considéré comme: Très toxique pour la daphnie.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- CE50, 48 h (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,110 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 202)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- CE50, 48 h (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 202)

Plantes aquatiques:

De par sa composition, doit être considéré comme: Très toxique pour les algues.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- CE50r, 72 h (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,0711 mg/L (Méthode: OCDE Ligne directrice 201)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- CE50r, 96 h (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6.500 - 13.000 mg/L (Méthode: US EPA)

Micro-organismes:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- CE50, 30 min (Boues activées): 35 mg/L
(Méthode: OCDE Ligne directrice 209,
Inhibition de la respiration)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- CE20, 3 h (Boues activées): > 1.995 mg/L
(Méthode: Norme ISO 8192)

Toxicité aquatique/Toxicité à long terme

Poissons:

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- NOEC, 7 jr (Pimephales promelas
(Vairon à grosse tête)): 15.380 mg/L
(Méthode: US EPA, Étape de vie précoce)

Invertébrés aquatiques:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- EC10, 21 jr (Daphnia magna
(Grande daphnie)): 0,001 mg/L
(Méthode: OCDE Ligne directrice 211,
Inhibition de la reproduction)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- NOEC, 7 jr (Ceriodaphnia dubia): 8.590 mg/L
(Méthode: Donnée rapportée)

Plantes aquatiques:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- NOEC r, 72 h (Pseudokirchneriella
subcapitata (algues vertes)): 0,02 mg/L
(Méthode: OCDE Ligne directrice 201)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- NOEC, 72 h (Pseudokirchneriella
subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/L
(Méthode: OCDE Ligne directrice 201)

Toxicité non aquatique/Toxicité

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- CL50, 14 jr (Eisenia fetida (vers de terre)):
> 1.000 mg/Kg (Sol dw)
(Méthode: OCDE Ligne directrice 207)
- EC10, 28 jr (Micro-organismes): 1.000 mg/Kg
(Sol dw) (Méthode: OCDE Ligne directrice 216)

12.2 Persistance et dégradabilité

Stabilité dans l'eau:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Temps de demi-vie: < 2,4 h à 50 °C et pH 4 - 9
(Méthode: OCDE Ligne directrice 111)

Biodégradation (Dans l'eau): Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur la biodégradabilité de ce mélange.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Facilement biodégradable: 71 % après 28 jr
(Méthode: OCDE Ligne directrice 301 D)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Facilement biodégradable: 90 - 100 % après 10 jr
(Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur le potentiel de bioaccumulation de ce mélange.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- Coefficient de partage n-octanol/eau:
log Kow: 3,2 à 22 °C (Méthode: OCDE Ld 117)

ÉTHYLÈNEGLYCOL

- Coefficient de partage n-octanol/eau:
log Kow: - 1,36 à 23 °C (Méthode: calculé(e))

12.4 Mobilité dans le sol - Répartition entre les compartiments environnementaux

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- 0,009 Pa, 25 °C

Absorption/désorption:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

- log Koc: 3,8 (Méthode: Ligne directrice OCDE 121)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les informations disponibles ne permettent pas de conclure sur les critères PBT et vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun(e) à notre connaissance.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun(e) à notre connaissance.

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit:

Ne pas jeter les déchets à l'égout. Éliminer le produit par incinération après dilution dans un solvant inflammable approprié (en accord avec les réglementations locales et nationales).

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: ARKEMA.

Élimination des emballages:

Ne pas rejeter dans l'environnement. Éliminer les emballages par incinération (en accord avec les réglementations locales et nationales).

Rubrique 14 Informations relatives au transport

RÉGLEMENTATION	14.1 NUMÉRO ONU	14.2 DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU	14.3 CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT	ÉTIQUETTE	14.4 GROUPE D'EMBALLAGE	14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR
ADR	3108	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE)	5.2	5.2	-	Oui	-
ADN	3108	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE)	5.2	5.2	-	Oui	-
RID	3108	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE)	5.2	5.2	-	Oui	-
IATA CARGO	3108	Organic peroxide Type E, Solid (Dibenzoyl peroxide)	5.2	5.2 (74F)	-	Oui	-
IATA PASSENGER	3108	Organic peroxide Type E, Solid (Dibenzoyl peroxide)	5.2	5.2 (74F)	-	Oui	-
IMDG	3108	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL PEROXIDE)	5.2	5.2	-	Polluant marin	EmS Number: F-J, S-R Mark: MP

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments d l'OMI

Non concerné.

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

Fiches de Données de Sécurité: conformément à l'Annexe II du Règlement (CE) No 1907/2006 et son/ses amendement(s).

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance (Peroxyde de Dibenzoyl).

INVENTAIRES:

EINECS: Le produit contient des substances ELINCS

TSCA: Conforme

DSL: Tous les composants de ce produit sont sur la liste Canadienne DSL

IECSC (CN): Conforme

ENCS (JP): Non conforme

ISHL (JP): Non conforme

KECI (KR): Conforme

PICCS (PH): Non conforme

AICS: Conforme

NZIOC: Non conforme

Rubrique 16 Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées sous les Chapitres 2 et 3:

H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Bibliographie:

- Brochure ARKEMA: Safe Handling of Organic Peroxides
- Cahiers et notes documentaires INRS - No 186 - 1erT2002: "Les peroxydes et leur utilisation"

Information supplémentaire:

- Ce produit ne doit être mis en œuvre que par du personnel bien informé des conditions de sécurité
- En cas d'emploi dans des formulations, nous contacter pour l'étiquetage

Thésaurus:

- NOAEL: Dose sans effets toxique observable
- LOAEL: Dose/concentration la plus faible pour laquelle un effet indésirable est encore observé
- bw: Poids du corps
- food: Dans la nourriture
- dw: Poids sec
- vPvB: Très persistant et très bioaccumulable
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

Ce document s'applique au produit EN L'ÉTAT, conforme aux spécifications fournies par ARKEMA. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette Fiche de Données de Sécurité.